

Vous souhaitez recevoir
la lettre des odeurs par mail ?
Dites-le nous : airfobep@airfobep.org

Surveillance
des odeurs

Édito

Campagne densifiée sur la commune de Tarascon

Suite aux nombreuses plaintes recensées en 2007, un jury de nez bénévoles a été mis en place sur la commune de Tarascon pour mieux comprendre la situation olfactive. Ce jury, créé en 2009, a bien participé aux observations olfactives.

Niveau de fond odorant moyen

Les observations réalisées par le jury de juin à novembre 2009 montrent que le taux de perception moyen est de 15 %, c'est-à-dire qu'1,5 observations sur 10 ont donné lieu à la perception d'une odeur. Ce taux est du même ordre que celui observé sur la zone de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

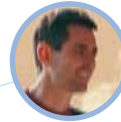
Niveau de pointe odorant faible

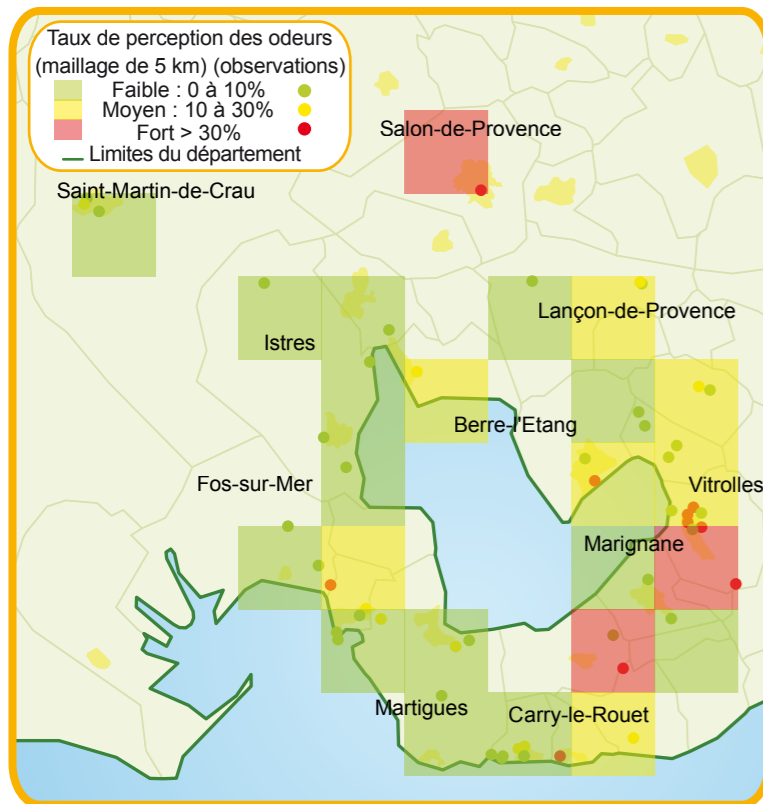
Le niveau de pointe de nuisances olfactives est faible : 59 plaintes ont été recensées en 2009 et 2 rapports de plaintes ont été édités sur la commune de Tarascon. Ce nombre est plus faible que sur la zone Martigues / Port-de-Bouc (339 plaintes en 2009) où une campagne densifiée a été menée en 2009.

Suite à ces premiers résultats il a été décidé, en concertation avec les nez bénévoles, la mairie de Tarascon, la Dreal et les exploitants industriels de poursuivre la campagne avec l'identification d'odeurs plus ciblées (cf. Lettre des odeurs, avril 2010) pour l'année 2010, dont les premiers résultats sont présentés en page 4.

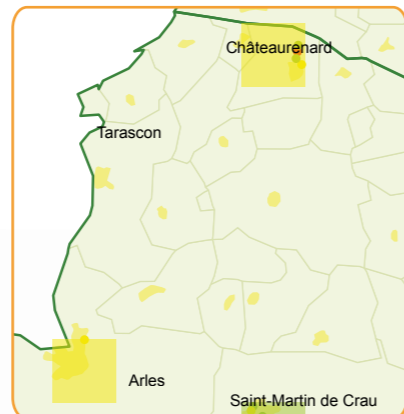
Lettre des odeurs

Juillet 2010



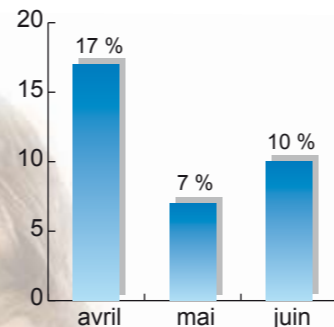


Jury de nez



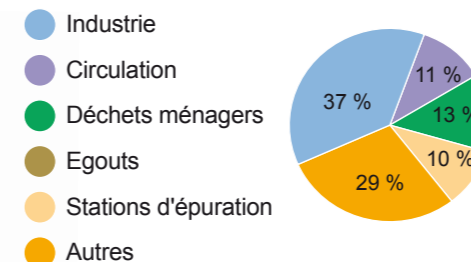
Perception des odeurs par les nez bénévoles

Entre avril et juin 2010, le taux de perception varie entre 7 et 17 %, c'est-à-dire qu'en moyenne une observation sur 10 a donné lieu à la perception d'une odeur.



Origines des odeurs perçues par les nez bénévoles

Plus d'un tiers des odeurs perçues ont pour origine l'activité industrielle et un tiers des odeurs sont classées dans la catégorie "autres".

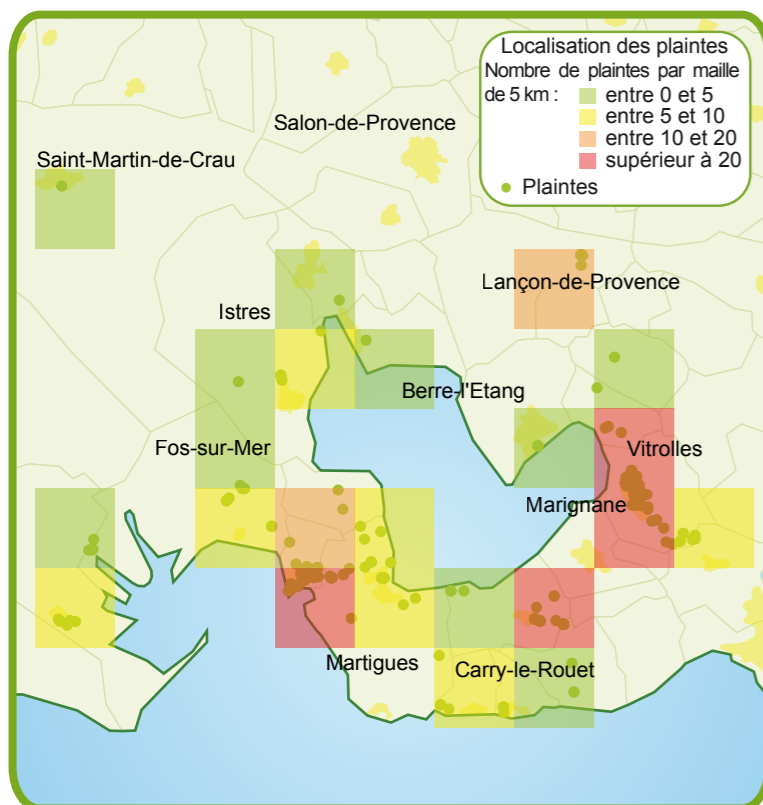


Glossaire

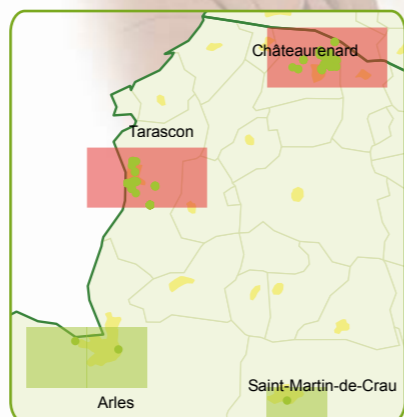
Observation : le fait de "renifler" l'air extérieur.
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.
Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

Zoom jury

- Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 42.
- Nombre d'observations entre avril et juin 2010 : 1918.
- Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 5.
- Par rapport au trimestre précédent : résultats moyens similaires.

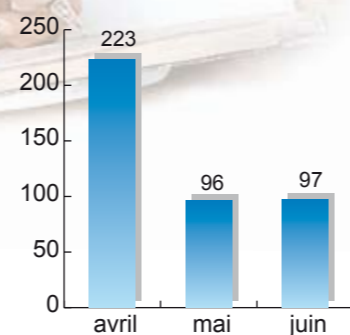


Plaintes



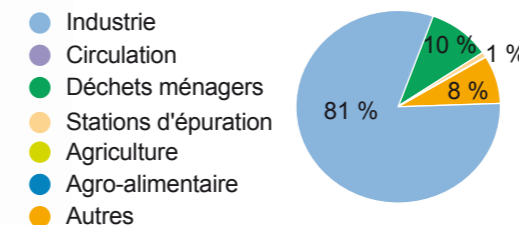
Nombre de plaintes recensées

Plus de 400 plaintes ont été recensées, entre avril et juin 2010, sur le pourtour de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône.



Origines des odeurs des plaintes

Plus de 8 plaintes recensées sur 10 ont pour origine l'activité industrielle. Les odeurs de déchets ménagers représentent 1 plainte sur 10.



Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - ex DRIRE) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Zoom plaintes

- Nombre de rapports de plaintes : 38.
- Communes les plus concernées : Châteaurenard (13 rapports de plaintes), Vitrolles (9), Tarascon (6) et Port-de-Bouc (4).
- Origines de ces rapports de plaintes : compost et activités industrielles.
- Communes ayant connu le plus de plaintes : Châteaurenard (97 plaintes), Tarascon (72), Vitrolles (66), Port-de-Bouc (46), Martigues (31)...
- Par rapport au trimestre précédent : environ 100 plaintes supplémentaires localisées sur Châteaurenard et Tarascon

La campagne densifiée de surveillance des odeurs à Tarascon avec l'identification d'odeurs ciblées a commencé en février 2010 pour une période d'un an. Les observations ont lieu une semaine par mois.

Participation du jury de nez

Beaucoup d'observations, une participation record.

De 160 à 245 observations ont été réalisées chaque mois, soit 1000 observations recueillies au cours des quatre premiers mois. Un taux de participation supérieur à 90 % traduit l'assiduité et la mobilisation exceptionnelles du jury de nez.

Perception des odeurs

Deux observations sur 10 ont donné lieu à la perception d'une odeur gênante.

En effet, le taux de perception de février à mai 2010 est moyen avec 22 % sur Tarascon. Ce taux est de 12 % sur la zone de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône sur la même période.

Quel consensus à propos de la détection ou non des odeurs ?

En cas de non-perception d'une odeur, plus de 90 % des nez bénévoles sont concernés par cette absence d'odeur. En cas de signalement d'une odeur, près de 2 personnes sur 3 sont concernées au même moment par cette odeur.

Etude de l'origine des odeurs

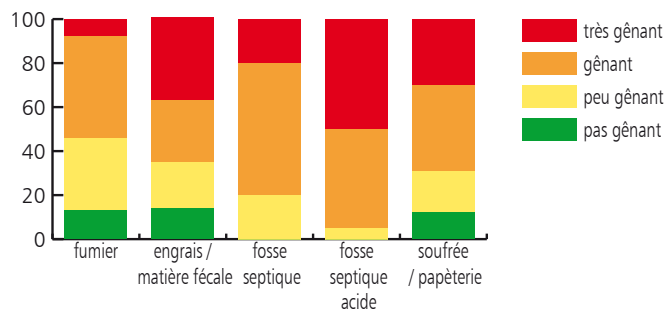
Dans le cadre de cette campagne, 6 référents odorants ont été définis avec les nez bénévoles afin de préciser les activités potentiellement responsables des odeurs : fumier, engrais / matière fécale, fosse septique, fosse septique acide, soufrée / papeterie et autres.

On constate que l'odeur de papeterie est présente avec 53 % des perceptions.



Odeurs les plus gênantes

Les odeurs perçues lors des observations sont classées, sur une échelle de gêne de quatre niveaux, par les nez bénévoles. Il en résulte que les plus gênantes en moyenne sont celles représentées par les référents : fosse septique acide et engrais / matière fécale.



Plaintes d'odeurs

85 plaintes ont été recensées entre février et mai 2010 sur la commune de Tarascon et 7 rapports de plaintes ont été édités. Sur la zone de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône, le nombre de plaintes s'élève à 550 sur cette même période.

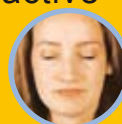
➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

➤ Signalez une gêne olfactive

N° Vert 0 800 17 56 17

www.sro-paca.org



Route de la Vierge 13500 Martigues
Tél. : 04 42 13 01 20 • Fax : 04 42 13 01 29
E-mail : airfobep@airfobep.org • Site : www.airfobep.org

Pilote de la mission régionale
« Surveillance des odeurs »

Avec le soutien de

